

30.08.2012 - 11:53 Uhr

Votation fédérale - La véritable intention des opposants: des établissements fumeurs dans toute la Suisse

Berne (ots) -

A l'approche de la votation du 23 septembre, les opposants à l'initiative «Protection contre le tabagisme passif» dévoilent leurs véritables intentions: le comité d'opposition souhaite que la Loi fédérale actuelle, avec ses lacunes, s'applique dans toute la Suisse. Pour les cantons romands à l'exception du Jura, cela signifie un retour en arrière en termes de protection contre la fumée passive. Des tentatives en ce sens sont déjà enregistrées en Suisse alémanique, les Romands sont les prochains sur la liste.

«A moyen terme, il faudra parvenir à une réglementation uniforme pour toute la Suisse sur la base de la solution fédérale. Pour y arriver, compte tenu de la souveraineté cantonale et des processus de décision démocratiques, le plus simple serait que les cantons qui ont une législation propre sur le tabagisme passif se rallient peu à peu à la solution fédérale existante.» C'est ce qu'écrit GastroSuisse dans sa prise de position du 19 avril 2011. Le message des opposants est clair: la Loi fédérale actuelle sur la protection contre le tabagisme passif, avec ses lacunes, doit s'appliquer dans toute la Suisse. Les lois des cantons qui ont été plus loin seront systématiquement attaquées en cas de refus de l'initiative le 23 septembre. Les cantons de St-Gall et d'Appenzell Rhodes-Extérieures sont actuellement la cible de telles attaques, les Romands sont les prochains sur la liste. Le retour des établissements fumeurs et des fumoirs avec service dans toute la Suisse est programmé. Ernst Bachmann, président des cafetiers-restaurateurs zurichois et vice-président GastroSuisse, a déclaré qu'en cas de «non» à l'initiative, il entamerait aussitôt la récolte de signatures pour aligner son canton sur la loi fédérale actuelle. Les opposants à l'initiative ne recherchent en réalité qu'à affaiblir la protection contre la fumée passive en Suisse. Il est fort regrettable que les votants soient ainsi induits en erreur par une campagne d'opposition qui dissimule son but réel.

La même protection pour tout le personnel de la restauration

En Suisse, des milliers d'employés et d'employées de la restauration doivent encore travailler dans la fumée et mettre ainsi leur santé en danger. Pourquoi GastroSuisse s'obstine-t-elle à ne pas vouloir protéger son propre personnel? C'est incompréhensible. Grâce à l'initiative «Protection contre le tabagisme passif», le personnel de la restauration sera enfin protégé dans tout le pays. Une solution uniforme a des effets positifs sur la santé, tandis que tous les restaurateurs sont soumis aux mêmes conditions de concurrence. Il reste permis de fumer dans des fumoirs sans service, à l'extérieur et à la maison, de même que dans un espace de travail individuel pour autant que personne n'ait à subir de préjudice.

D'autres informations sous: www.sansfumee-oui.ch

Contact:

Secrétariat de l'alliance «Protection contre le tabagisme passif»

Grégoire Vittoz

Tél.: +41/21/623'38'85

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000839/100723950> abgerufen werden.